

Saint-Béat-Lez. Exercice de sécurité au tunnel



Toutes les dispositions ont été prises afin que les riverains ne soient pas perturbés. /Photo DDM C.T

Publié le 26/12/2019

En lien avec l'ensemble des services concernés et la municipalité de Saint-Béat-Lez, le préfet de région et de la Haute-Garonne, Étienne Guyot a organisé le 18 décembre au soir, un exercice de sécurité civile du tunnel de Saint-Béat. Cet exercice a consisté en une simulation de panne d'un véhicule suivie d'un incendie dans le tunnel. Les dispositions spécifiques ORSEC (plan de secours) du tunnel prévoient en effet l'organisation des secours dans le cas d'un incident ou d'un accident dont la gestion dépasse le cadre d'intervention du plan d'intervention et de sécurité (PIS). Sachant que l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan relèvent du préfet de département. Cet exercice avait un double objectif : partager la connaissance de cette nouvelle infrastructure routière ; tester le PIS de l'exploitant du tunnel et les dispositions spécifiques ORSEC du tunnel. Les principales mesures testées ont été la lutte contre le sinistre, l'auto-évacuation des personnes, la prise en charge des évacués et éventuelles victimes ainsi que le fonctionnement et la coordination des structures de commandement. À savoir qu'il s'agissait du deuxième exercice depuis l'ouverture du tunnel. Il a mobilisé 12 effectifs de la gendarmerie et 34 effectifs sapeurs-pompiers des compagnies et centre de secours du sud du département principalement ainsi que de l'Ariège.

Correspondant